

Réunion du 25 mai 2020

Les conseillers municipaux légalement convoqués se sont réunis ce jour à 18h30 min.

Présents : Damien GAUTHIER, François TURCIN, Olivier SAVARY, Philippe SODOYER, Xavier RATTE, Sylvie SEGALT, Luc NOLET, Bruno ZAROS, Florence CHAMON, Yannick VILLEDIEU, Pierrick LAROCHE, Émile SEGUINOT, Christian RAPOSO DO CARMO, Lucia DA SILVA PINHO, Bruno DI-BLAS, Gérard ARNOUITS.

Secrétaire de séance : Pierrick LAROCHE

La séance est ouverte sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire, qui après l'appel nominal, donne les résultats constatés aux procès-verbaux des élections, à savoir :

Date 1 ^{ère} élection	Nom-Prénom	NB de suffrages
2020	SEGALT Sylvie	208
1989	NOLET Luc	207
2020	ZAROS Bruno	206
2014	CHAMON Florence	198
2020	LAROCHE Pierrick	194
2020	VILLEDIEU Yannick	194
2008	TURCIN François	193
2020	SEGUINOT Emilie	191
2020	RAPOSO DO CARMO Christian	190
2020	DA SILVA PINHO Lucia	187
2014	GAUTHIER Damien	183
1995	SAVARY Olivier	183
2008	RATTE XAVIER	182
2008	SODOYER Philippe	182
2001	DI-BLAS Bruno	178

Les conseillers municipaux sont installés dans leur fonction et Luc NOLET doyen d'âge, prend la présidence pour l'élection du maire.

ÉLECTION DU MAIRE

Premier tour du scrutin

Le président après avoir donné lecture des articles L.122.4, L.122.5 et L.122.8 du code des communes, a invité le conseil à procéder à l'élection du maire, conformément aux dispositions prévues par l'article L.122.4 du code des communes.

Il est fait appel de candidature. Damien GAUTHIER étant candidat, il est passé au vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
A déduire les bulletins blancs : 1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8

Damien GAUTHIER, 14 voix, ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamé maire** et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Il est décidé de procéder à l'élection des adjoints dans les mêmes formes et sous la présidence de Damien GAUTHIER, élu maire.

Bruno DI BLAS demande quelques éclaircissements concernant les réunions de préparations et qui ont amenées Damien GAUTHIER à souhaiter avoir 4 adjoints plutôt que 3, et pourquoi la candidature de Xavier RATTE a été pressentie plutôt qu'une autre pour se présenter comme 4ème adjoint.

Damien GAUTHIER indique qu'il souhaite avoir 4 adjoints parce qu'il poursuit son activité professionnelle, que parmi les adjoints il y aura des candidats poursuivant aussi leurs activités professionnelles et que par conséquent il va être nécessaire de partager le travail.

Xavier RATTE quant à lui indique qu'il a exprimé son envie de rejoindre l'équipe avec plus de responsabilité et un poste d'adjoint.

Bruno DI-BLAS indique qu'il regrette qu'il n'y ait pas eu plus de transparence sur ces points lors des réunions de préparation et souhaite plus de transparence durant le mandat.

A présent, il est demandé aux conseillers le nombre d'adjoints qu'ils souhaitent élire, à savoir que pour le dernier mandat ils étaient quatre.

Il fait passer au vote pour le nombre d'adjoints. Les élus décident d'élire quatre adjoints à la majorité, 13 voix pour.

Élection du 1^{er} adjoint

Premier tour du scrutin

Il est fait appel de candidature. François TURCIN, étant candidat, il est passé au vote. Chaque conseiller municipal remet, au maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
A déduire les bulletins blancs : 1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8

François TURCIN, 14 voix, ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamé 1^{er} adjoint** et a été immédiatement installé.

Élection du 2^{ème} adjoint

Premier tour du scrutin

Il est fait appel de candidature. Olivier SAVARY, étant candidat, il est passé au vote.
Chaque conseiller municipal remet, au maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire les bulletins blancs : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Olivier SAVARY, 14 voix, ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamé 2^{ème} adjoint** et a été immédiatement installé.

Élection du 3^{ème} adjoint

Premier tour du scrutin

Il est fait appel de candidature. Philippe SODOYER, étant candidat, il est passé au vote.
Chaque conseiller municipal remet, au maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire les bulletins blancs : 2

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Philippe SODOYER, 12 voix. Bruno DI-BLAS 1 voix

Philippe SODOYER, 12 voix, ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamé 3^{ème} adjoint** et a été immédiatement installé.

Élection du 4^{ème} adjoint

Premier tour du scrutin

Il est fait appel de candidature. Xavier RATTE, étant candidat, il est passé au vote.
Chaque conseiller municipal remet, au maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire les bulletins blancs : 4

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Xavier RATTE, 11 voix, ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamé 4^{ème} adjoint** et a été immédiatement installé.

Après lecture de la charte de l'Elu Local, Damien GAUTHIER remercie tous les élus d'avoir respecté leurs engagements.

Séance levée à 19h10mn.